



Le tambour Macot

Numéro 10 – décembre 2021



Edito



Chères Angeloises, chers Anglois,

J'ai le grand plaisir de vous présenter le dixième numéro du Tambour Macot pour marquer cette fin d'année 2021, particulière à bien des égards. C'est le troisième numéro de cette mandature, ce qui traduit le fait que son comité éditorial garde tout son dynamisme et son enthousiasme et continuera dans cet esprit, j'en suis certain, au cours des prochaines années. Merci et félicitations à tous ceux qui ont participé à son élaboration.

L'année qui s'achève a encore été amplement marquée par la crise sanitaire, avec ses contraintes nécessaires mais aussi avec les espoirs d'une liberté retrouvée. Il est vrai que peu à peu nous avons pu et pouvons nous rassembler pour quelques manifestations que nos associations tentent d'organiser. Manifestations encore restreintes et sous contrôle car il faut rester très vigilants. A ce sujet, je souhaiterais que vous puissiez participer plus activement à de telles manifestations afin que les organisateurs ne baissent pas les bras et au contraire soient confortés dans leur dévouement. Que votre participation traduise ainsi une véritable vie communale pour que notre village ne soit pas réduit simplement à un village dortoir.

En cette fin d'année, où la 5^{ème} vague de la pandémie Covid nous menace encore, je ne peux que vous conseiller de compléter votre schéma vaccinal avec la 3^{ème} dose pour ceux qui y ont droit, de vous vacciner pour ceux qui ne le sont pas encore et, à tous, de maintenir le plus possible les gestes barrières, la distanciation physique, malgré peut-être votre lassitude et votre envie de revivre sans contrainte (ce que je comprends oh ! combien !). J'aurais ainsi grandement apprécié de vous inviter à une cérémonie de vœux de la municipalité, mais malheureusement, comme l'année dernière, la situation sanitaire ne nous le permet pas et j'en suis vraiment désolé.

J'espère que vous passerez un agréable moment de lecture avec ce numéro du Tambour Macot et je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire, Michel Nardin

Dans ce numéro :

Réalisation des travaux 2021 / Mesures trafic routier	2 - 3
Choix de la Marianne, suite et fin	4
Les événements passés sur la commune	5
Nos associations	6-7
Dans mon village, il y a ...	8 - 9
Page loisirs spécial Noël	10 - 11
Informations diverses	12

Réalisations d'investissement en 2021

L'année 2021 a été riche en investissements pour notre commune. En effet, tous les projets que nous avons programmés lors du vote du budget au printemps 2021 ont été ou sont en voie d'être réalisés. Ce qui est plutôt inhabituel, car la plupart du temps des travaux sont repoussés pour diverses raisons, ce qui n'a pas été le cas cette année. Et cela malgré les difficultés dues à la situation sanitaire et aux problèmes d'approvisionnement des entreprises.

Il est vrai que nous avons été fortement aidés par les divers plans de relance de l'économie locale proposés par l'état (DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux), par le Département du Territoire de Belfort (CD90), ainsi que par les fonds de concours de Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA).

Ces travaux et acquisitions d'investissement sont les suivants (les coûts étant donnés en hors taxes) :

- **La réfection totale de la toiture de la Cure** avec des tuiles neuves Erlus pour un coût de 18 533,00 €, financée à hauteur de 75 % par un plan de relance du CD90 et par GBCA.
- **Le remplacement complet de toutes les fenêtres avec la pose de volets roulants** dans les trois appartements de la Cure, le remplacement des deux portes extérieures de ce bâtiment, ainsi que la pose d'une nouvelle chaudière pour un appartement, l'ensemble pour un coût de 28 819,50 € financé par la DETR et le CD90 à hauteur de 69 %.
- **Deux opérations de busage des fossés rue de l'Ecole :**
 - la première d'une longueur de 100 m et d'un montant de 8584 €, prise en charge à 51 % par GBCA dans le cadre d'une convention sur les eaux pluviales ;
 - la seconde (8794 €) d'une longueur d'environ 110 m financée entièrement sur nos fonds propres.



Les quatre opérations suivantes ont fait l'objet d'une subvention groupée du fonds de concours de GBCA à hauteur de 50 % :

- **L'installation d'une douche** à la place d'une baignoire dans un appartement communal (3 025,85 €),
- **L'achat d'une remorque** pour notre employé communal, pour être aux normes de sécurité (1 275,00 €)
- **L'achat d'un ordinateur** pour le secrétariat (1 423,94 €)
- **La création d'un terrain de pétanque** (3 143,50 €) près de la salle communale, qui valorise cette salle en termes de location notamment.



Pour être complet, il faut ajouter des investissements en bois et forêts (5 279,80 €), la décoration extérieure au fronton du bâtiment de la mairie par la devise de notre république "Liberté, Egalité, Fraternité" en bleu blanc rouge (1 072 €) et, surtout, la commande (1 500 €) auprès de notre artiste céramiste locale, Sandrine Bringard, de la **Marianne** qui viendra orner notre salle de réunion en mairie comme il se doit.

Enfin, il convient de citer des travaux qui devaient être réalisés en 2020 mais qui l'ont été cette année, à savoir : d'une part, la **réfection des portes intérieures de la mairie** pour 1 590,00 € et, d'autre part, la réalisation d'un **Jardin du Souvenir au cimetière** pour 3 221,68 €.

Ces deux opérations ont été subventionnées à 50% par les fonds de concours de GBCA.

Le coût total HT de tous ces travaux et achats s'élève donc à **90 911 €** (soit 106 761 € TTC), **subventionné à hauteur globalement de 49,3 %** conjointement par Grand Belfort Communauté d'Agglomération, l'État et le département du Territoire de Belfort.

C'est la bonne situation financière de la commune qui a permis de réaliser toutes ces opérations.

Mesures du trafic routier dans la commune

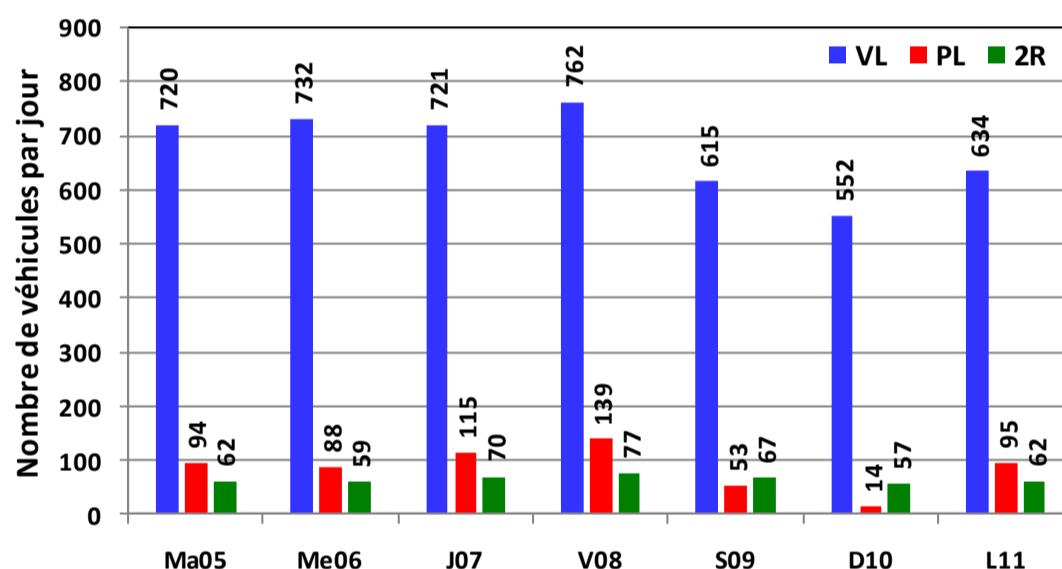
En raison des **vives inquiétudes** relatives aux problèmes de trafic routier suscitées par l'implantation de structures de e-commerces sur l'Aéroparc de Fontaine, nous avons demandé à Mr le Préfet de faire réaliser des mesures de ce trafic à Angeot. Les premiers relevés doivent servir de référence avant l'implantation et le développement de ces structures.

Ainsi des mesures radar ont été effectuées rue Principale en deux phases : la première dans le seul sens de Larivière vers Lachapelle entre le jeudi 27 mai et le lundi 7 juin 2021, la seconde dans les deux sens de circulation entre le lundi 4 octobre et le mardi 12 octobre 2021. Les radars ont été installés au centre du village, au voisinage des numéros 32-34 de la rue Principale.

Ces mesures sans identification aucune des véhicules portent aussi bien sur le nombre que sur la vitesse de ces véhicules (voitures, poids lourds et deux roues). Les résultats des deux phases de mesures montrent qu'elles sont cohérentes entre elles.

Ainsi, pour ce qui est tout d'abord du trafic, en moyenne ce sont environ **660 voitures (VL)**, **80 poids lourds (PL)** et **une cinquantaine de deux roues (2R)** qui transitent dans **chaque sens chaque jour**.

A titre d'exemple, le diagramme donnant, sur 7 jours au mois d'octobre dernier, le nombre de véhicules par jour circulant dans le sens Larivière vers Lachapelle est présenté ci-dessous.



Ces résultats montrent à l'évidence qu'un tel trafic est déjà intense sur cette voie et que les nouvelles implantations de logistique sur l'Aéroparc ne vont qu'alourdir les problèmes de nuisances et affecter la sécurité routière dans notre village.

D'autant plus que les **mesures de vitesses montrent un non-respect général de la limitation à 50 km/h** au sein du village, ce qui est choquant et déplorable. Si l'on considère la limite de 55 km/h, vitesse maximale tolérée sans être pénalisable, alors les proportions de véhicules qui l'ont respectée sont les suivantes :

pour les deux roues = 41%
pour les poids lourds = 56%
pour les voitures = 27% seulement ! Ce qui est effarant !

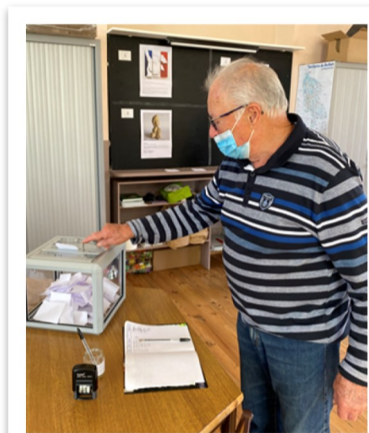
De plus, 13% des deux roues, 4% des poids lourds et 17 % des voitures ont même été **enregistrés à plus de 70 km/h**. Les records : **une voiture à 126 km/h le jeudi 7 octobre à 21h23**, et **un poids lourd à 92 km/h le même jour à 10h31** ! Bien tristes, imbéciles et ultra-dangereux records ! La vitesse moyenne sur l'ensemble des véhicules est de 59 km/h de jour comme de nuit et dans les deux sens de circulation.

Ce constat est inacceptable, c'est pourquoi la gendarmerie a été saisie pour réaliser des contrôles de vitesse sur la commune d'Angeot, autant que de besoin.

Choix de la Marianne suite et fin

Replongeons-nous un temps en arrière...

En plein cœur de l'été, s'est tenu le vote permettant de choisir la sculpture qui agrémentera bientôt la salle du conseil, qui est aussi la salle de cérémonie d'Angeot. Vous étiez appelés entre le 13 août et le 14 septembre dernier, à choisir parmi 4 projets très différents, et ce dès l'âge de 6 ans.



Maurice Cortinovis a fait son choix.

Des plus jeunes, au doyen, ce sont **99 angeois** qui se sont déplacés aux urnes, consacrant l'un des deux projets proposés par Sandrine Bringard.

Cet événement a permis une initiation citoyenne de nos plus jeunes administrés.

En effet, ils avaient reçu chez eux sous pli fermé un facsimilé de carte d'électeur, ainsi qu'un prospectus explicatif. **28 enfants ont donc fait le déplacement** pour prendre part au scrutin. Certains ont même poussé la démarche plus loin, en venant assister au dépouillement, et se sont retrouvés à assurer très sérieusement et avec panache, les rôles de scrutateurs.



La Marianne dans sa coupole, en céramique et réhauts de porcelaine a gagné le vote !

Pour rendre le projet encore plus vivant et immersif, Sandrine Bringard avait proposé d'ouvrir les portes de son atelier à ceux qui souhaitent suivre l'évolution de la sculpture.



Lilie, Nohan, Mélina, Thierry et Olivier dépouillent les bulletins, sous le regard de Marie-Paule Cortinovis.



Vous avez ainsi peut-être pu découvrir les 4 et 5 décembre, l'avancement de notre belle Marianne.

Vous pouvez par ailleurs suivre le travail de Sandrine Bringard sur internet :

<https://www.sandrinebringard.com>

 <https://www.instagram.com/sandrinebringard>

 <https://www.facebook.com/sandrine.bringard>

ou participer aux nombreux ateliers de poterie qu'elle dispense.

Peut-être, êtes-vous curieux d'en savoir plus sur le travail des artistes ayant proposé les autres sculptures ?



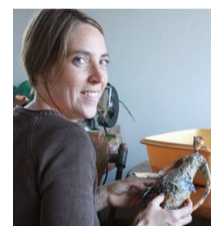
Le bas-relief en plexiglas, reprenant la Marianne de Delacroix, était proposé par Agnès Descamps. Artiste bien connue dans le département, elle navigue entre ses ateliers installés à Rougegoutte et Agde.

Vous pouvez retrouver son travail :

<http://www.agnesdescamps.com>

<https://www.facebook.com/agnesartiste/>

<https://sculpture-contemporaine.fr>



La sculpture semi-figurative sur bois était proposée par Séverine Nest, artiste installée à Frahier-et-Chatebier. Elle anime durant le mois givré des ateliers de modelage, et vous pouvez retrouver ses œuvres dans la boutique éphémère « Territoire d'artistes », avenue Jean Jaurès à Belfort.

<http://severinest.free.fr>

<https://www.facebook.com/severine.nestpro.7>

Sur le chemin de Compostelle...



Faisant suite à une demande du Conseil Municipal datant de novembre 2020, le Conseil Départemental a déposé l'ancien maigre-pont.

Trop délabré pour pouvoir être rénové, celui-ci a été remplacé par un magnifique pont de bois, qui permet aux randonneurs de traverser le Margrabant avec facilité !



Jobs d'été

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, **quatre jeunes ont été employés par la mairie pour des jobs d'été**. Il s'agit de Chloé Naegel, Mélidine Franchequin, Alexis Cadet et Alexis Girard, qui ont effectué chacun deux semaines de stage. Le programme des travaux qu'avait prévu Pascal, notre employé communal qui a la charge de les encadrer, n'a malheureusement pas pu être réalisé pleinement en raison de la météo et de quelques autres impératifs. En effet, une bonne part des travaux est normalement consacrée à l'entretien des espaces verts. Mais la mauvaise météo avec des pluies fréquentes a fortement contrarié cet entretien.

Il convenait donc de trouver d'autres occupations à nos recrues. Il s'est avéré que les locations de la salle communale, inexistantes depuis plus d'un an à cause de la pandémie Covid-19, redevenaient d'actualité l'été dernier. Mais la salle nécessitait, surtout après la longue période d'inactivité, un grand nettoyage et quelques travaux de peinture. Dès lors, ces tâches, et surtout la peinture d'une pièce entière de la salle communale, ont été réalisées de brillante manière par l'équipe jeune ! Quelques opérations de secrétariat ont été aussi effectuées pour compléter les activités.

Nous continuerons de proposer des jobs d'été en espérant qu'ils sont appréciés par les bénéficiaires.

Souvenons-nous

Commémorations du 11 Novembre 1918



Le jeudi 11 Novembre 2021, les communes de Lachapelle sous Rougemont, Petitefontaine et Angeot ont organisé conjointement la commémoration, qui célèbre à la fois l'Armistice du 11 Novembre 1918, la journée de la Victoire et de la Paix ainsi que l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens ou actuels.

Le rendez-vous était fixé à 11h au Carré Militaire du cimetière de Lachapelle sous Rougemont pour le début de la cérémonie.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le monument aux morts, où certains messages officiels ont été lus par des jeunes de nos villages. Merci à Nathan pour sa participation active !

Après les dépôts de gerbes, minute de silence et chant patriotique, le club des Artistes et la chorale de l'association de la Chapeloise ont terminé la cérémonie par une danse et un chant. Le verre de l'amitié était offert par les 3 communes à la salle des associations de Lachapelle.

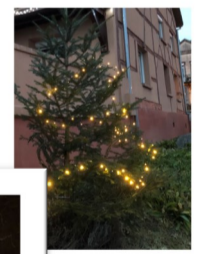


Les sapins de Noël



Depuis début décembre, 70 sapins contribuent à la décoration de Noël du village. Véritables sapins des montagnes ou épicéas ils viennent, comme l'an dernier, des forêts vosgiennes de Vescemont où Pascal, notre employé communal, a été les chercher sous 20 cm de neige !

Dès 18h, et parfois même avant, ils se mettent à clignoter apportant un air festif aux rues d'Angeot.



Pyxis



Clara Monnier a su montrer ses talents de musicienne lors de fête de la musique.

Cette année encore, malgré les problèmes sanitaires, l'association Pyxis a pu organiser ses manifestations habituelles.

Le 21 juin, pour la **4ème fête de la musique**, les habitants ont été conviés à faire ou mettre de la musique chez eux et à ouvrir grand leurs fenêtres pour animer le village et permettre aux petits groupes qui souhaitaient faire le tour du village de profiter d'une balade sonore. Malheureusement, le temps ne fut pas de la partie et l'après-midi s'est terminé sous des trombes d'eau

Le **concert d'automne** *Musique à la volée* s'est déroulé le 24 octobre, salle Camille animé par le groupe **Taquine** (cf article page 7).

Le **concert "hors les murs"** le 13 novembre au temple St Jean de Belfort avec l'ensemble de musique baroque Uranometria.

Le public a pu apprécier la virtuosité des quatre jeunes instrumentistes dans des pièces très originales du XVIIème siècle rappelant le style des cabinets de curiosité de cette époque.



Lors de son assemblée générale de novembre, l'association a renouvelé son bureau et fixé son programme pour l'année 2022 dans l'espoir que les conditions sanitaires pourront permettre la tenue de manifestations culturelles.

Les membres du bureau de l'association Pyxis sont :

Béatrice Verry, présidente - au centre

Dominique Dupuis, trésorier - à droite

Anne Dupuis, secrétaire - à gauche

L'Angeloise

Réunie en Assemblée Générale le 13/10/2021, les nombreux membres présents ont programmé les animations suivantes :

- **Soirée jeu le week-end du 12/13 mars 2022.** Comme c'est carnaval venez déguisés ! Proposition d'élire le plus beau déguisement !
- **Organisation d'un marché au puce pour le dimanche 1^{er} mai 2022.**

Et l'une des spécialités de L'Angeloise, c'est la **décoration de Noël dans notre village** ! En voici quelques explications...



Rue de la Noue, la reine des neiges et la fée des neiges font tomber les flocons de neige sous des nuages suspendus aux branches du Tilleul. Les petits gnomes en profitent pour s'adonner aux joies des sports d'hiver.

Sur la place de la rue de la Noue, les fées gâteaux-bonbons font jaillir, à coup de baguette magique de douce friandises Les lutins sont mis à contribution et apportent tous les ingrédients nécessaires à la réalisation des confiseries.

En bas de la rue du Bois Zelin, des nains jaunes et noirs, récoltent le miel des abeilles qui les entourent, aidés de Maya et de la fée abeille. Nul doute qu'un apiculteur du voisinage surveille tout ce petit monde à distance !

Rue de l'école, la fée chef d'orchestre dirige les gnomes musiciens. Autour du sapin de bois, d'autres lutins apportent des boules pour le décorer sous le regard de leur fée qui attend l'arrivée du petit train de Noël !



Le concert « Musique à la Volée »



Le dimanche 24 octobre 2021, deux membres du groupe Taquine, Juliette Hassenboehler et Jimmy Josse, ont ravi les spectateurs venus les écouter en ce bel après-midi ensoleillé d'octobre.

Ils ont interprété une quinzaine de chansons dont treize de leur propre composition. Passant du violon au piano, Juliette a charmé le public de sa voix chaude accompagnée avec virtuosité par la guitare de Jimmy.

Tous ont repris avec eux « Les amoureux des bancs publics » avant de terminer cette belle rencontre autour d'un pot de l'amitié.



Les Randonneurs d'Angeot



Après 19 mois d'arrêt des activités du club, les marches en semaine ont repris après les vacances d'été avec une cadence d'une randonnée toutes les deux semaines.

La reprise était attendue et nous avons eu une participation de marcheurs satisfaisante à chaque balade. Bien entendu nous sommes toujours dépendants de la météo.

La dernière marche pour 2021 a eu lieu le 1er décembre. Ces marches sont gratuites mais réservées aux adhérents du club.

Pour 2022, la reprise est prévue en février en tenant toujours compte des normes en cours. Le pass sanitaire est exigé en fonction de la réglementation en vigueur.

Les marches populaires en week-end proposées par la FFSP (fédération Française des sports populaire) sont encore très perturbées et nous préférons rester prudents pour le moment face à l'épidémie du covid 19.

Nos déplacements en autocar sont également restreints pour l'instant.

Un séjour en Italie du sud dans les Dolomites est programmé en mai.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse suivante:

randonneurangeot@gmail.com ou par téléphone au 0769064508 en laissant un message en cas d'absence.

Le Théâtre des Prés Jolis



La situation sanitaire étant compliquée, les membres de l'association ont décidé, lors de leur dernière Assemblée Générale, de ne pas mettre en place pour la 2ème année consécutive d'atelier théâtre. Il est difficile de respecter les gestes barrières, la distanciation sociale ainsi que le port du masque lors de la pratique et des représentations, et nous ne pouvons que comprendre leur décision et les soutenir.

Nous attendons tous avec impatience 2023 pour les revoir sur les planches !

Par ailleurs, dans un souci de respect des règles sanitaires, le St Nicolas n'est pas rentré dans les maisons angeoise mais a déposé sur chaque palier du chocolat et un jean bonhomme aux enfants de moins de 10 ans qui souhaitaient sa venue et ayant répondu au coupon réponse. Merci à lui !

Le père Fouettard, quand à lui, est resté chez lui cette année, il a appris que les enfants d'Angeot ont été tous très sages en 2021... Espérons que cela dure ! :-)

Dans mon village, il y a

Un maraîcher

Vous avez peut-être pu découvrir au gré de vos pérégrinations estivales, une serre horticole, rue du bois Zelin à Angeot.

C'est sur une prairie et entre des veaux cabrioleurs que **Sébastien** a choisi de cultiver ses légumes.

Jeune homme de 22 ans, il est diplômé en production horticole et maraîchère.

Il explique avec entrain sa passion du jardinage légumier et évoque avec beaucoup d'émotion sa grand-mère Angel, qui lui a donné l'amour, le respect de la terre et de la nature.

Il se souvient avec tendresse des sachets de graines qu'Angel lui donnait et qu'il allait semer, sans savoir qu'un jour il en ferait son métier. Car aujourd'hui, devenu adulte, il a fait le choix de faire de sa passion, sa profession.



C'est au fil des saisons, que son travail évolue...

Printemps : Semis sous tunnel (radis rouge, navet, betterave, cresson...). Lorsque les températures augmentent et se font plus clémentes, le travail en plein champs commence. Il faut alors ouvrir le sol et reprendre les semis (petits pois, betterave, carottes...) ainsi que le repiquage (choux, poireaux, persil, courgettes...).

Été : Semis (haricots, carottes, courges ...). Repiquage (salades, choux, poireaux...). Et bien sûr, les récoltes tant attendues (concombre, tomate, courgettes, haricots, salades, oignons, Pdt, aubergines...).



Automne : C'est la récolte de conservation (Pdt, betterave, carotte, navet, céleri...).

Repiquage (mâche, chicorée, épinard...).

Entretien des tunnels, retrait des pieds de tomate, il faut bien faire de la place pour les épinards et la mâche !



Hiver : c'est le temps de l'entretien du matériel, du choix et commandes des plants et semences pour l'année prochaine. Et comme chaque semaine, il faut préparer les marchés !

Comme tout jeune exploitant, les projets foisonnent dans la tête de notre maraîcher. Il souhaiterait être présent sur de nouveaux marchés, agrandir sa surface de culture et s'équiper de matériels plus performants pour gagner en temps et en qualité de travail.

Vous pouvez retrouver Sébastien, sur le marché de Danjoutin tous les samedis matin de 8h00 à 12h00, rue du Dr Jacquot, et bien sûr chaque samedi de 15 h à 17 h à Angeot, rue du Bois Zelin.

ATTENTION, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés pour la saison hivernale.

Durant tout cet hiver, si vous le souhaitez vous pouvez passer commande le mercredi pour une livraison le vendredi (uniquement sur Angeot).

Liste des légumes :

Batavia	1 euro
Endive	2.50 euros le kg
Choux blanc ou rouge	2 euros le kg
Choux fleur	2.50 euros pièce
Choux de Bruxelles	3 euros kg
Pomme de terre grenaille	2.50 euros le kg
Pomme de terre	1 euro le kg
Patate douce	2.50 euros le kg
Poireau	2.50 euros kg
Carotte	1.50 euros le kg
Panais	3 euros le kg
Navet	2.50 euros le kg
Persil	1.30 euros la pièce
Oignon	2.25 euros le kg
Échalote	2.50 euros le kg
Pomme, poire conférence	2.50 euros le kg
Raisin	5.50 euros le kg



Merci à Sébastien pour le temps qu'il a accordé à la réalisation de cet article et le partage de sa passion.

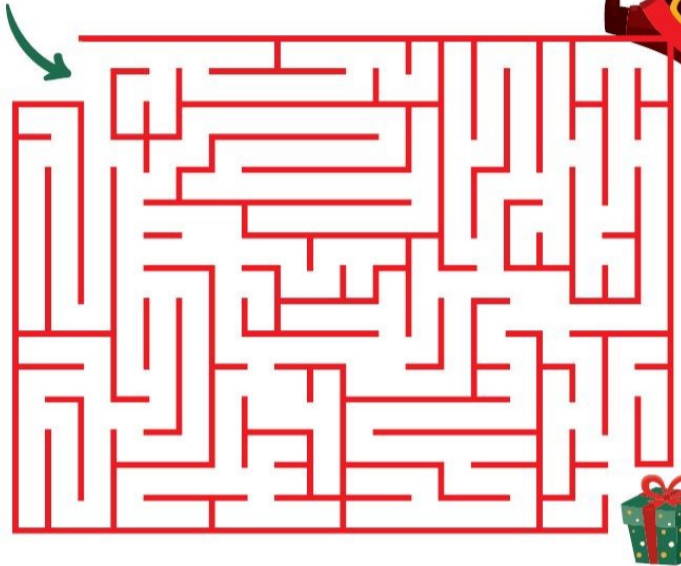
Sébastien KAUFMANN — 06.98.79.48.19

Ensemble, restons sensible à une alimentation de saison et de proximité !

Amusons-nous un peu...



Labyrinthe

du Père Noël


Aide notre Père Noël à récupérer le dernier cadeau de Noël avant son départ pour la grande distribution du 24 décembre.



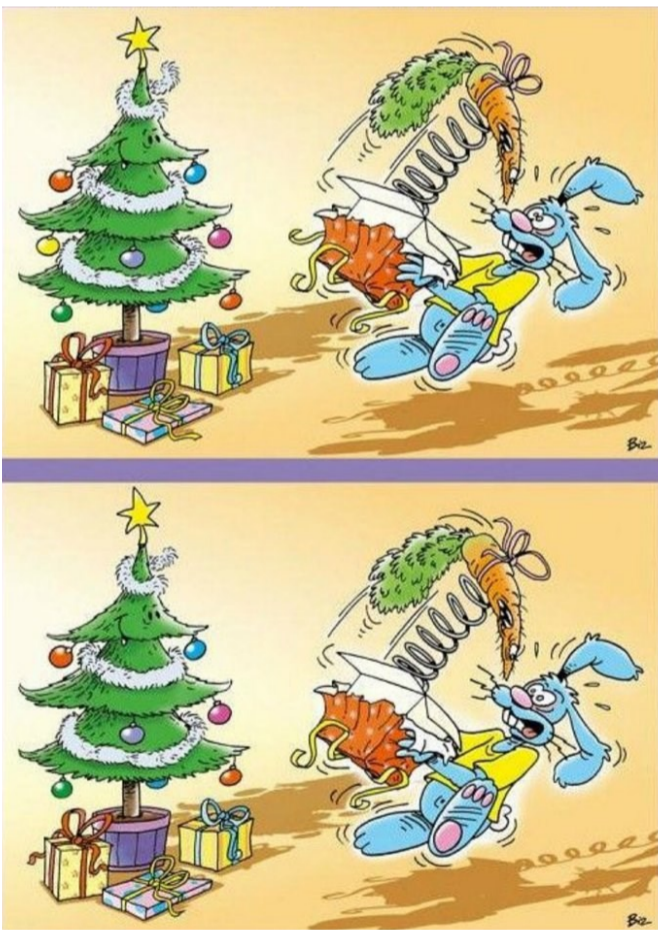
**Allez-vous trouver tous les mots mêlés ?
Ils sont dans tous les sens ! Bonne chance !**

Trouvez les 7 différences :

H	I	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	X	H
Q	Z	C	B	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E
S	U	R	P	R	I	S	E	B	B	X	N	X	A
T	R	A	Î	N	E	A	U	N	I	S	E	M	E
S	A	P	I	N	I	B	O	N	B	O	N	S	U
H	I	N	X	X	A	X	V	D	E	E	U	A	G
R	E	N	N	E	U	I	V	O	V	V	U	A	A
C	H	E	M	I	N	E	E	Q	Y	I	S	P	J
A	E	L	T	G	U	I	R	L	A	N	D	E	A
C	A	D	E	A	U	X	J	O	U	E	T	S	D
A	U	J	I	C	R	E	C	H	E	W	K	A	C
Q	B	Û	C	H	E	E	B	L	A	J	V	G	M
H	O	T	T	E	M	D	E	T	N	Y	L	A	I
D	É	C	E	M	B	R	E	P	A	C	T	K	V



- Cheminée
- Guirlande
- Cadeaux
- Jouets
- Crèche
- Hotte
- Bûche
- Réveillon
- Décembre
- Renne
- Chocolats
- Traîneau
- Sapin
- Bonbons



Les traditions de Noël...

Noël est synonyme de calendrier de l'Avent, de sapin, de cadeaux, de bûches, de chaussettes de Noël, de repas de fêtes, de réunions de famille... des traditions de Noël qui se transmettent de génération en génération depuis bien longtemps. Mais quelles sont les origines de ces coutumes qui chaque année, font de la Fête de Noël un moment magique, délicieux et plein de joie ?

Le calendrier de l'Avent

Qu'ils soient garnis de chocolats ou de petites surprises, les premiers calendriers de l'avent apparaissent dans les supermarchés dès le mois de novembre (voir octobre !). Cette tradition trouve ses origines en Allemagne au XIX^{ème} siècle. Le mois de décembre enfin arrivé, les parents de religion protestante offraient aux enfants des images religieuses tous les matins jusqu'à Noël. Dans les années 1900, l'éditeur allemand Gerhard Lang s'inspire de cette coutume en commercialisant un **calendrier en carton dont chaque jour cachait une image pieuse**. Puis des figurines viennent remplacer les images et dans les années 50, ce fut des chocolats qui se cachèrent derrière de petites cases à découvrir quotidiennement jusqu'au 24 décembre !

Le sapin de Noël

Pas de Noël sans sapin ! Qu'il soit naturel, en plastique, en bois, en masking tape ou encore en matières recyclées, le sapin de Noël est véritablement le roi de la maison pendant les Fêtes. Cette tradition vient d'un ancien rite païen qui célébrait la période de la "Renaissance du soleil". Le rituel consistait à fêter le solstice d'hiver en décorant un arbre, symbole du renouveau de la vie. Pour lutter contre le rite païen, l'Église reprend en 354 la **tradition du sapin en célébration de la naissance du Christ**. En 1521, l'arbre de Noël est décoré avec des pommes rouges en référence à l'arbre du paradis. Puis c'est en Alsace, **au Moyen-Âge que la tradition du sapin de Noël est apparue**, avec des décorations composées d'hosties, de fruits, de gâteaux et confiseries et de pommes rouges. En hiver 1958, il y eut une grande sécheresse dans les Vosges qui priva le sapin de ses pommes. C'est alors qu'un souffleur de verre en Moselle, eut l'idée de créer des boules en verre pour les remplacer. Cette tradition française s'est vite répandue partout dans le monde.

Les cadeaux

Si Noël rime avec cadeaux, il n'en a pas toujours été ainsi. Les Romains célébraient les Saturnales qui avaient lieu à la période du solstice d'hiver (du 20 au 22 décembre). A cette occasion, ils faisaient la fête et s'échangeaient des cadeaux ou étrennes (strenae en latin) comme des figurines de dieux en terre cuite ou en cire, tout en se souhaitant une année prospère. Au XII^{ème} siècle, apparaissent des friandises comme des fruits secs, des pommes, du pain d'épice... **distribués aux enfants sages** la nuit du 5 au 6 décembre, comme Saint-Nicolas. Au XIX^{ème} siècle, on offrait des oranges aux enfants car le fruit était rare et symbolisait la prospérité. C'est à l'arrivée des grands magasins et de la société de consommation que le "cadeau de Noël" tel que nous le connaissons, s'installe pour devenir une tradition.

La bûche de Noël

Elle envahit les vitrines des pâtisseries dès le début du mois de décembre, la bûche de Noël est aussi un symbole traditionnel des Fêtes. Pendant les célébrations du Solstice d'Hiver, un rituel païen consistait à brûler des bûches de bois en hommage à la Renaissance du Soleil. Au Moyen-Âge, les familles se réunissaient autour d'une **bûche bénie lors de la veillée de Noël**. Celle-ci devait se consumer le plus longtemps possible pour que la récolte de l'année prochaine soit bonne. Ils gardaient ensuite les cendres de la bûche bénie pour protéger la maison du diable. C'est à la fin du XIX^{ème} siècle que des chefs pâtisseries français s'emparent de la bûche pour la transformer en le fameux dessert de Noël.

La recette de tante Marguerite

- 4 œufs
- 5 c à soupe de pâte à tartiner au chocolat (ou 200 g)
- 120 g de sucre glace
- 40 g de farine
- une pincée de sel

Bûche de Noël

une version simplifiée pour les amateurs de délices sucrés :-)

Préchauffez le four à 180°C et étalez une feuille de cuisson au fond d'un moule à gâteau. Séparez les blancs des jaunes d'œuf.

Dans un bol, fouettez les jaunes d'œufs avec du sucre jusqu'à obtenir un mélange blanchâtre. À la fin ajoutez également la farine.

Versez les blancs d'œufs dans un autre récipient, ajoutez une pincée de sel et montez en neige.

Ensuite incorporez les jaunes d'œufs graduellement et mélangez bien. Enfourné pendant 10 à 15 minutes.

Retirez le biscuit du four et puis transférez-le attentivement sur un torchon propre et humide. Enroulez dans ce dernier la génoise, de manière à lui permettre de prendre sa future forme de rouleau.

Dérroulez, couvrez de pâte à tartiner et puis enroulez de nouveau, de manière serrée. À l'aide d'une spatule, nappez de pâte à tartiner l'extérieur du rouleau également.

Coupez enfin les extrémités pour un effet plus esthétique et décorez comme vous le voulez. Vous pouvez opter pour des décors sucrés qui rendront votre bûche encore plus réaliste. Sinon, vous pouvez tout simplement finir par une fine couche de sucre glace ou de paillettes comestibles.

Conserver au réfrigérateur 1 heure avant de servir !



Solution du dernier Tambour Macot : cette photo a été prise sur la porte de notre église !



MAIRIE D'ANGEOT



D'argent à deux lions affrontés de sable

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPAL

MAIRIE D'ANGEOT
2 Rue de l'École
90150 ANGEOT

Téléphone/Télécopie :
03 84 23 84 87

Messagerie :
mairie.angeot@orange.fr

Site internet :
<http://www.mairie-angeot.fr>

Horaires du secrétariat
de Virginie :

Mardi :
8h15- 12h00
13h30 - 18h00
Vendredi :
13h00 - 16h30

Horaires d'utilisation des engins
bruyants:

jours ouvrables : 8H30 - 12H00 et
14H30 - 19H30

samedis : 9H00 - 12H00 et 14H00 -
19H00

dimanches et jours fériés : 10H00 -
12H00

Rédaction du journal :

*Si vous avez des idées ou des sujets
à faire partager dans ce journal,
veuillez vous adresser à l'accueil de
la mairie de Angeot. Virginie vous
donnera les coordonnées des per-
sonnes concernées.*

Réalisation du Tambour Macot 10 :

Pauline DONNA FESSLER

Anne DUPUIS

Laurence FRANCHEQUIN

Thierry LOUVET

Michel NARDIN

Céline OPPENDINGER

Infos de dernière minute !



Ci-jointe une pub d'époque
pour le **VERITABLE**

munster d'Angeot !

Ce papier d'emballage a été
donné par

Jean MEILLIAND.

Un prochain article dans
notre Tambour Macot en
parlera plus en détail...

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Insee
en partenariat
avec votre commune



Comme vous pouvez le
voir sur l'affiche ci-contre, le
recensement commencera
dans notre commune début
2022.

Vous aurez une note
explicative prochainement
dans vos boîtes aux lettres.

Passez de belles fêtes et à l'année prochaine !

ETAT CIVIL juillet/décembre 2021

NAISSANCES

SCHITTLY Laura née le 9 juillet 2021

RATTE Juliette née le 11 octobre 2021

NURDIN Timéo né le 12 novembre 2021

PACS

Sébastien GOUDEY et Nathalie KRAFFT - 13 août 2021

DECES

Roland KLINGELSMITT, décédé le 11 décembre 2021 à l'âge de 77 ans